

de ce territoire est ledit sentier au midi et au couchant, la Saône au levant et le chemin des grands Violets au nord. Le mot de *Sablières*, sur les rives de la Saône, n'a pas besoin d'explication. (Voir *les Chargeurs*.)

TERRETIÈRE (sur). — On appelait ainsi, en 1785, le même territoire nommé *curtil au roi*. C'était dernièrement le clos Condamin, aujourd'hui une maison bourgeoise et l'atelier de serrurerie de M. Mirouze occupent une partie de ce ténement. Nous ignorons l'étymologie de terretière à moins qu'on n'y voie la désignation habituelle, d'une propriété *domaine de Terret* (Terret-ière).

THIBAUDIÈRE (La). — On appelait ainsi, en 1759, un ténement compris dans le territoire de Champillion. Ce ténement fut déclaré à cette époque par M. Louis-Joseph-Marie de Sarde de Saint-Verand, héritier de Pierre de Sarde. Il y avait aussi la *petite Thibaudière*, tout proche.

TORVÉON ou LA TORVÉONIÈRE. — Le territoire de Torvéon ou *Torvéonière* est encastré entre le chemin du Poizat, au couchant; le chemin de la Côte, au midi; celui du Haut de Colonges, au levant; et la commune de Saint-Romain, au nord. Ce ténement ne fut primitivement qu'un grand domaine pris sur les territoires plus anciens du Poizat et de Moyrand. Il doit son origine à la famille des Torvéon, riches épiciers de Lyon, qui, ayant fait fortune, ont su donner à leurs descendants instruction et charges.

En effet, nous trouvons dans le testament de Claire Martinière, veuve de Jean Torvéon, citoyen de Lyon, et mère de Jacquemet, les clauses suivantes (1) :

« Sépulture, à Saint-Nizier, dans le grand cimetière, au tom-

(1) La collection de testaments, datant de 1309 à 1501, qui est déposée aux archives départementales, a été inventorié par M. Vital de Valous, sous-bibliothécaire au Palais Saint-Pierre. C'est dans les cartes de ce laborieux érudit, notre ami, que j'ai puisé les renseignements sur le testament de Claire Martinière. A chacun son bien.